



Conseil d'administration de la FINMA: renouvellement intégral et nomination de deux nouveaux membres

Berne, 03.07.2019 - Lors de sa séance du 3 juillet 2019, le Conseil fédéral a reconduit, dans le cadre du renouvellement intégral pour la nouvelle période administrative 2020-2023, le mandat de sept membres du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Il a nommé deux nouveaux membres, Ursula Cassani Bossy, professeure de droit pénal à l'Université de Genève, et Andreas Schlatter, ancien membre de la direction d'UBS Suisse.

Le Conseil fédéral a pris acte du départ au terme de la période administrative en cours des membres du conseil d'administration de la FINMA Yvan Lengwiler et Günter Pleines, en les remerciant des services rendus. Pour la nouvelle période administrative allant de 2020 à 2023, il a reconduit dans leurs fonctions le président du conseil d'administration Thomas Bauer, la vice-présidente Marlene Amstad, et les membres Franz Wipfli-Späni, Renate Schwob, Bernhard Keller, Martin Suter et Benjamin Gentsch. Les nouveaux membres nommés par le Conseil fédéral entreront en fonction le 1er janvier 2020, au début de la nouvelle période administrative.

Titulaire d'un doctorat en droit, Ursula Cassani Bossy a obtenu son brevet d'avocat en 1987. Elle a commencé sa carrière professionnelle en tant que collaboratrice dans une étude d'avocats à New York. De 1989 à 2013, elle a travaillé en tant qu'avocate chez Lenz & Staehelin à Zurich et à Genève. Depuis 1995, elle est professeure de droit pénal à l'Université de Genève et, depuis 2004, elle est membre de la commission de direction du Centre de droit bancaire et financier de la Faculté de droit. En outre, elle a été collaboratrice scientifique à l'Institute of Advanced Legal Studies à Londres et, depuis 2009, elle est juge

titulaire à la Cour d'appel du Pouvoir judiciaire de Genève. Elle s'implique dans diverses formations sur le droit des marchés financiers et est présidente du conseil de surveillance du CAS Financial Regulation des universités de Genève et de Berne. Enfin, elle est rédactrice de la Revue pénale suisse et est membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit international et européen.

Après avoir obtenu son doctorat en mathématiques à l'École polytechnique fédérale de Zurich, Andreas Schlatter a occupé pendant trois ans un poste dans la recherche à l'Université de Princeton aux États-Unis. Entre 1997 et 2016, il a exercé différentes fonctions au sein d'UBS. Il y a tout d'abord travaillé en tant que Client Relationship Manager et a assumé diverses fonctions de direction, avant de devenir en 2009 responsable d'UBS Global Asset Management Suisse. Andreas Schlatter a été membre de la direction d'UBS Suisse, président de la commission de l'Asset Management institutionnel de SwissBanking et membre de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle. Depuis 2016, il est président du conseil d'administration d'EMERAN AG, d'Investment & Consulting et membre du conseil d'administration de MDPI AG à Bâle (publications scientifiques) et de Wolfram AG à Aarau (immobilier). De plus, il siège actuellement au conseil d'administration de deux sociétés du Groupe UBS; il quittera ces fonctions à la fin de l'année.

Les deux nouveaux membres du conseil d'administration sont indépendants des établissements soumis à la surveillance et n'exercent, au moment de leur entrée en fonction, aucune activité qui pourrait engendrer des conflits d'intérêt.

Adresse pour l'envoi de questions

Roland Meier, porte-parole du DFF
Tél. +41 58 462 60 86, roland.meier@gs-efd.admin.ch

Auteur

Conseil fédéral
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Département fédéral des finances
<http://www.dff.admin.ch>

Dernière modification 05.01.2016



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75699.html>